

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), LIETTE QUENNEVILLE, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Municipalité de Duhamel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 7 avril 2025

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des gains et pertes de réévaluation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	26
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	27
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	40
Analyse des charges	52

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la  
Municipalité de Duhamel

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL (la « Municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, aux 31 décembre 2024 et 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. À cet égard, les états financiers dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, tout comme nous l'avons fait pour les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

[Original signé par]

VALÉRIE TÉTREAUULT, CPA auditrice  
AMYOT GELINAS, s.e.n.c.r.l.  
Sainte-Agathe-des-Monts, le 7 avril 2025

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	2 959 139	2 979 618	2 770 765
Compensations tenant lieu de taxes	2	139 671	140 085	138 079
Quotes-parts	3			
Transferts	4	293 951	737 148	1 205 243
Services rendus	5	55 079	57 984	68 851
Imposition de droits	6	115 000	209 091	172 952
Amendes et pénalités	7	3 000	196	3 475
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	16 280	21 016	17 469
Autres revenus	10	27 955	28 930	99 588
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	3 610 075	4 174 068	4 476 422
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	695 612	736 551	754 622
Sécurité publique	15	427 747	805 356	488 486
Transport	16	959 100	1 469 032	1 366 580
Hygiène du milieu	17	520 782	541 895	510 277
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	209 861	240 716	215 702
Loisirs et culture	20	185 296	192 638	190 856
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	246 511	247 784	223 367
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	3 244 909	4 233 972	3 749 890
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	365 166	(59 904)	726 532
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		12 350 611	11 624 079
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		12 350 611	11 624 079
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29		12 290 707	12 350 611

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	294 504	400 063
Débiteurs (note 5)	2	1 722 325	2 488 631
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	2 016 829	2 888 694
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		40 652
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	235 625	244 210
Revenus reportés (note 11)	12	192 779	1 138 428
Dette à long terme (note 12)	13	5 269 033	5 439 041
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	5 697 437	6 862 331
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(3 680 608)	(3 973 637)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	15 565 964	16 062 574
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	3 297	3 297
Stocks de fournitures	20	398 424	163 173
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	3 630	95 204
	23	15 971 315	16 324 248
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	12 290 707	12 350 611
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	12 290 707	12 350 611
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	12 290 707	12 350 611
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2024</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	365 166	(59 904)	726 532
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	203 745)	1 506 556)
Produit de cession	3		20 004	228 462
Amortissement	4		700 355	616 782
(Gain) perte sur cession	5		(20 004)	(71 020)
Réduction de valeur / Reclassement	6			10 438
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		496 610	(721 894)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(235 251)	42 982
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		91 574	(93 066)
	13		(143 677)	(50 084)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			(13)
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	365 166	293 029	(45 459)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(3 973 637)	(3 928 178)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(3 973 637)	(3 928 178)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(3 680 608)	(3 973 637)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	<b>6</b>	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>8</b>	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (déficit) de l'exercice	1 (59 904)	726 532
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2 700 355	616 782
Autres		
▪ Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	3.1 (20 004)	(71 020)
▪ Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	3.2	10 424
	4	1 282 718
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs	5 766 306	(648 066)
Autres actifs financiers	6	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7 (8 585)	39 482
Revenus reportés	8 (945 649)	40 603
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	
Propriétés destinées à la revente	10	
Stocks de fournitures	11 (235 251)	42 982
Autres actifs non financiers	12 91 574	(93 066)
	13	664 653
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 ( 203 745) (	1 506 556)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15 20 004	228 462
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ( ) (	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	
	18	(183 741) (1 278 094)
<b>Activités de placement</b>		
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	19 ( ) (	)
Remboursement ou cession	20	
Autres placements de portefeuille		
Acquisition	21 ( ) (	)
Cession	22	
	23	
<b>Activités de financement (note 4)</b>		
Émission de dettes à long terme	24 409 000	870 145
Remboursement de la dette à long terme	25 ( 587 300) (	530 045)
Variation nette des emprunts temporaires	26 (40 652)	(331 164)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27 8 292	10 144
Autres		
▪	28.1	1
	29	(210 660) 19 081
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30 (105 559)	(594 360)
Solde déjà établi	31 400 063	994 423
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32	
Solde redressé	33 400 063	994 423
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34 294 504	400 063

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Municipalité de Duhamel est un organisme municipal constitué et régi en vertu du code municipal de la province de Québec.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23 et l'endettement total net à long terme présenté à la S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

S.O.

**B) Comptabilité d'exercice**

**Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**C) Actifs financiers**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Municipalité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

### D) Passifs

#### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Municipalité en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Municipalité comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Municipalité est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

### E) Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la Municipalité sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels autres que les éléments incorporels achetés ne sont pas constatés dans les états financiers de la Municipalité.

### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au coût. Les coûts inhérents aux ventes pour taxes de la date d'adjudication jusqu'à la fin de la période de retrait ont été considérés.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective à compter de leur date de mise en service selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Infrastructures	15, 20 et 40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	10 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 et 20 ans

Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande.

Les immobilisations en cours de construction ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

**F) Revenus**

**Taxes**

Les taxes sont constatées lors du dépôt du rôle de perception initial à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ce rôle. Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées à partir de la date de prise d'effet des certificats émis par l'évaluateur.

**Compensations tenant lieu de taxes**

Les compensations tenant lieu de taxes sont constatées lorsqu'une demande de paiement a été effectuée, sauf pour celles provenant du gouvernement du Québec et de ses entreprises où la constatation survient lorsque les sommes sont encaissées.

**Transferts**

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Services rendus**

Les services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

**Imposition de droits**

Les revenus de licences et permis sont constatés au moment de la délivrance du permis au payeur.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date d'inscription du transfert par l'Officier de publicité foncière.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

**Amendes et pénalités**

Les revenus liés à l'imposition d'amendes ou de pénalités sont constatés lorsque la Municipalité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever les sommes en cause. Lorsque les dispositions législatives ou réglementaires applicables prévoient un délai de contestation ou requièrent une réponse à l'accusation de la part de l'assigné, les revenus ne sont constatés que lorsque ces événements ont eu lieu.

**Revenus de placements de portefeuille**

Les revenus de placements de portefeuille sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les intérêts sur les dépôts en banque et les placements de portefeuille, s'il y a lieu.

**Autres revenus d'intérêts**

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les revenus d'intérêts non associés aux dépôts en banque et aux placements de portefeuille, notamment sur les arriérés de taxes.

**Autres revenus**

Les revenus rattachés à la cession d'actifs sont comptabilisés comme revenus à la date de l'acte de transfert.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

**G) Avantages sociaux futurs**

S.O.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

S.O.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

### I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et les mutations sont aussi classées dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer et la dette à long terme, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

#### *Dette à long terme*

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

De plus, la Municipalité a choisi d'inclure dans les montants des versements estimatifs pour les prochains exercices présentés à la note 12, le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus.

### J) Autres éléments

#### **Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

### 3. Modification de méthodes comptables

#### **ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

***Adoption initiale - Chapitre SP 3400 - Revenus***

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400 - Revenus, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, la Municipalité a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Pour les opérations avec contrepartie, la Municipalité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque la Municipalité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Municipalité.

***Adoption initiale - Chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé***

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par la Municipalité sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Municipalité en obtient le contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque la Municipalité ne détient pas de partenariats public-privé.

***Adoption initiale - Note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés***

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences de la note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers de la Municipalité puisqu'elle ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	294 504	459 779
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	294 504	459 779
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)	( 59 716)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	6	294 504	400 063
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	130 031	33 141
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

**Note**

**5. Débiteurs**

		2024	2023
Taxes municipales	9	96 508	109 310
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 417 431	1 725 910
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	191 755	629 951
Organismes municipaux	13	7 630	
Autres			
▪ Mutations	14.1	7 261	18 490
▪ Divers	14.2	1 740	4 970
	15	1 722 325	2 488 631
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	936 586	1 134 517
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	936 586	1 134 517
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	59 259	238 674
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	205 309	221 857
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	768 407	1 018 066
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	384 456	247 313
	27	1 417 431	1 725 910

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Note**

Les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 3,21 % à 5,10 % et viennent à échéance de 2027 à 2034. Les encaissements relatifs à ces débiteurs au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	- 208 686 \$
2026	- 218 954 \$
2027	- 229 640 \$
2028	- 148 808 \$
2029	- 20 069 \$
2030 et plus	- 110 429 \$

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation et les taxes et les mutations, est d'un montant de 1 503 951 \$.

**6. Prêts**

	2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28	
Prêts à un fonds d'investissement	29	
Autres		
▪	30,1	
	31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	

**Note****7. Placements de portefeuille**

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

**Note****8. Autres actifs financiers**

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41,1	
	42	

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**9. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose d'une marge de crédit autorisé d'un montant total de 800 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25 %. La marge de crédit est inutilisée au 31 décembre 2024.

De plus, en attente de subvention pour certains projets, la Municipalité dispose, au 31 décembre 2024 d'une marge de crédit dont le montant autorisé est de 835 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 décembre 2024, cet emprunt bancaire n'est pas utilisé.

**10. Crédeurs et charges à payer**

		2024	2023
Fournisseurs	43	30 499	25 781
Salaires et avantages sociaux	44	102 307	94 040
Dépôts et retenues de garantie	45		37 380
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Intérêts courus - dette long terme	47.1	61 673	63 746
▪ Dépôt - matériaux secs	47.2	20 500	13 500
▪ Divers	47.3	20 646	9 763
	48	235 625	244 210

**Note**

La valeur comptable des crédeurs et autres charges à payer, excluant les avantages sociaux à payer, est d'un montant de 133 317 \$.

**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Subvention reportée - Ministre du sport	54.1	69 252	
▪ Subvention reportée - Ministre du transport - AIRRL	54.2		981 473
▪ Subvention - MRC Papineau	54.3		35 000
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	37 455	35 336
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	79 500	79 500
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Autres	62.1	6 572	7 119
	63	192 779	1 138 428

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Note**

Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe s'élèvent à 2 119 \$ (2023 - 8 636 \$) pour le Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et à 0 \$ (2023 - 0 \$) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels. Les montants constatés à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent respectivement de 0 \$ (2023 - 0 \$) et de 0 \$ (2023 - 0 \$).

Les paiements de transfert comptabilisés à titre de revenus reportés totalisent 69 252 \$ (2023 - 1 016 473 \$). Ils sont constitués de sommes reçues des gouvernements ou d'organismes gouvernementaux dans le cadre de différents programmes de subvention se rapportant principalement à des travaux afférents à des infrastructures. Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe concernant les paiements de transferts s'élèvent à 71 602 \$ (2023 - 35 000 \$). La Municipalité a également durant l'exercice remis un montant de 981 473 \$ concernant un montant de subvention inutilisé. Les sommes seront constatées à titre de revenus lorsque la Municipalité respectera les stipulations prévues aux ententes ou réalisera les travaux déterminés, selon des échéances établies. Les sommes constatées à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent à 37 350 \$ (2023 - 4 309 \$).

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,14	5,87	2026	2036	64	5 286 900	5 465 200
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	5 286 900	5 465 200
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 17 867)	( 26 159)
					72	5 269 033	5 439 041

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		731 400			731 400
2026	74		729 400			729 400
2027	75		1 260 600			1 260 600
2028	76		1 821 400			1 821 400
2029	77		744 100			744 100
2030 et plus	78					
	79		5 286 900			5 286 900
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		5 286 900			5 286 900

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Note**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices incluent le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus. Les montants des refinancements par année sont les suivants :

2025 -	147 300 \$
2026 -	145 200 \$
2027 -	676 200 \$
2028 -	1 369 900 \$
2029 -	611 600 \$

**13. Avantages sociaux futurs**

	2024	2023
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	48 326
Autres régimes (REER et autres)	88	44 745
Régimes de retraite des élus municipaux	89	
	90	48 326
		44 745

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres	93.1	
▪	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 (	)(
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Note**

La direction n'a pas terminé l'identification et l'évaluation de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la date des états financiers.

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	101	408 657	19 896		428 553
Eaux usées	102				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	12 567 790	3 362 981		15 930 771
Autres					
▪ Autres	104.1	902 730	12 132	(189)	915 051
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	2 281 404	24 451	189	2 305 666
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	2 288 521			2 288 521
Ameublement et équipement de bureau	109	100 610	989	28 416	73 183
Machinerie, outillage et équipement divers	110	2 098 892	20 712	117 875	2 001 729
Terrains	111	194 351			194 351
Autres	112				
	113	20 842 955	3 441 161	146 291	24 137 825
Immobilisations en cours	114	3 281 167	(3 237 416)		43 751
	115	24 124 122	203 745	146 291	24 181 576
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	116	211 327	10 465		221 792
Eaux usées	117				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	5 293 556	380 386		5 673 942
Autres					
▪ Autres	119.1	316 404	26 985		343 389
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	733 125	55 982		789 107
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	719 406	126 647		846 053
Ameublement et équipement de bureau	124	79 758	5 115	28 416	56 457
Machinerie, outillage et équipement divers	125	707 972	94 775	117 875	684 872
Autres	126				
	127	8 061 548	700 355	146 291	8 615 612
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	128	16 062 574			15 565 964
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Note****16. Propriétés destinées à la revente**

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	3 297	3 297
	135	3 297	3 297
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	3 297	3 297

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
▪	138.1			
	139			
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
▪	140.1			
	141			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142			

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	143.1	3 630	95 204
Autres			
▪	144.1		
	145	3 630	95 204

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Municipalité s'est engagée par contrats auprès de certains fournisseurs. Le solde des engagements suivants ces contrats s'établit à 156 896 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025 - 89 660 \$

2026 - 67 236 \$

**20. Droits contractuels**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	146.1		
	147		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

La Municipalité fait l'objet de deux poursuites totalisant 50 000 \$ de la part de contribuables à titre de dommages qu'ils prétendent avoir subis suite aux agissements des représentants de la Municipalité. De l'avis de la direction, il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que la Municipalité pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Éléments sans effet sur la trésorerie**

S.O.

**24. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**25. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par la Municipalité.

**26. Instruments financiers****Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Municipalité est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Municipalité sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie et aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et les mutations.

L'exposition maximale de la Municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

#### *Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales, les taxes à la consommation et les mutations, est réduit puisque la Municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Municipalité ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales, les taxes à la consommation et les mutations et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, est composée de comptes non en souffrance de 1 740 \$ (2023 - 4 970 \$).

La Municipalité est d'avis qu'aucune provision pour créances douteuses n'est requise pour couvrir le risque de non-paiement.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>31 décembre 2024</b>	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	133 317 \$	- \$	- \$	- \$	133 317 \$
Dette à long terme	731 400 \$	1 990 000 \$	2 565 500 \$	- \$	5 286 900 \$
	<u>864 717 \$</u>	<u>1 990 000 \$</u>	<u>2 565 500 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>5 420 217 \$</u>

<b>31 décembre 2023</b>	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	40 652 \$	- \$	- \$	40 652 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	150 170 \$	- \$	- \$	- \$	150 170 \$
Dette à long terme	562 901 \$	576 498 \$	601 901 \$	3 723 900 \$	5 465 200 \$
	<u>713 071 \$</u>	<u>617 150 \$</u>	<u>601 901 \$</u>	<u>3 723 900 \$</u>	<u>5 656 022 \$</u>

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Municipalité est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Municipalité à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Considérant que la Municipalité comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Municipalité prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2024 d'un montant de 2 945 \$.

**27. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>Revenus</b>					
<b>Fonctionnement</b>					
1 Taxes	2 959 139	2 979 618		2 979 618	2 770 765
2 Compensations tenant lieu de taxes	139 671	140 085		140 085	138 079
3 Quotes-parts					
4 Transferts	293 951	623 688		623 688	395 877
5 Services rendus	55 079	57 984		57 984	68 851
6 Imposition de droits	115 000	209 091		209 091	172 952
7 Amendes et pénalités	3 000	196		196	3 475
8 Revenus de placements de portefeuille					
9 Autres revenus d'intérêts	16 280	21 016		21 016	17 469
10 Autres revenus	27 955	28 930		28 930	99 588
11 Effet net des opérations de restructuration					
12	3 610 075	4 060 608		4 060 608	3 667 056
<b>Investissement</b>					
13 Taxes					
14 Quotes-parts					
15 Transferts		113 460		113 460	809 366
16 Imposition de droits					
17 Autres revenus					
18 Contributions des promoteurs					
19 Autres					
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux					
21 Effet net des opérations de restructuration		113 460		113 460	809 366
22	3 610 075	4 174 068		4 174 068	4 476 422
<b>Charges</b>					
23 Administration générale	695 612	720 521	16 030	736 551	754 622
24 Sécurité publique	427 747	757 730	47 626	805 356	488 486
25 Transport	959 100	902 364	566 668	1 469 032	1 366 580
26 Hygiène du milieu	520 782	515 720	26 175	541 895	510 277
27 Santé et bien-être					
28 Aménagement, urbanisme et développement	209 861	224 967	15 749	240 716	215 702
29 Loisirs et culture	185 296	164 531	28 107	192 638	190 856
30 Réseau d'électricité					
31 Frais de financement	246 511	247 784		247 784	223 367
32 Effet net des opérations de restructuration					
33 Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés		700 355	700 355		
34	3 244 909	4 233 972		4 233 972	3 749 890
35	365 166	(59 904)		(59 904)	726 532
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>					

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024		2023
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	365 166	(59 904)	726 532
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	( 113 460)	( 809 366)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	365 166	(173 364)	(82 834)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4		700 355	616 782
Produit de cession	5		20 004	228 462
(Gain) perte sur cession	6		(20 004)	(71 020)
Réduction de valeur / Reclassement	7			10 438
	8		700 355	784 662
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	389 905)	( 389 904)	( 334 735)
	18	(389 905)	(389 904)	(334 735)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	55 000)	( 73 613)	( 50 318)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	19 593	113 167	
Excédent de fonctionnement affecté	21	84 988	84 988	75 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(24 842)	(6 253)	(4 764)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	24 739	118 289	19 918
	26	(365 166)	428 740	469 845
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		255 376	387 011

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	113 460	809 366
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	989)(	2 539)
Sécurité publique	3 (	)	4 557)
Transport	4 (	156 961)(	1 423 982)
Hygiène du milieu	5 (	24 450)(	)
Santé et bien-être	6 (	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)	)
Loisirs et culture	8 (	21 345)(	75 478)
Réseau d'électricité	9 (	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)
	11 (	203 745)(	1 506 556)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12 (	)	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13 (	)	)
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	409 000	871 000
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	73 613	50 318
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	56 583	35 837
Excédent de fonctionnement affecté	17	14 360	
Réserves financières et fonds réservés	18		
	19	144 556	86 155
	20	349 811	(549 401)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	463 271	259 965

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	1 279 533	1 252 132	1 043 723
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	282 561	263 319	230 385
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	1 241 267	1 557 812	1 460 782
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	193 893	197 420	165 250
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	49 068	47 720	48 369
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	3 551	2 644	9 748
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	151 091	151 091	121 670
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	30 085	47 328	39 111
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19		700 355	616 782
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
Mauvaise créances	21.1	1 000	650	84
Autres	21.2	12 860	13 501	13 986
	22	3 244 909	4 233 972	3 749 890

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	456 094	788 099
Excédent de fonctionnement affecté	2	507 642	205 900
Réserves financières et fonds réservés	3	58 799	36 005
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( )	( )
Financement des investissements en cours	5	42 159	(421 114)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	11 226 013	11 741 721
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	12 290 707	12 350 611
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	456 094	788 099
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	456 094	788 099
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Franchise d'assurance	12.1	6 228	6 228
▪ Règlement emprunt secteur	12.2	2 679	2 881
▪ Budget exercice suivant	12.3	84 915	84 988
▪ Assurance courte durée	12.4	5 343	5 343
▪ Plan gestion bâtiment	12.5	22 961	15 000
▪ Service de compostage	12.6	11 460	11 460
▪ Chambre aqueduc	12.7	40 000	40 000
▪ Premiers répondants	12.8	40 000	40 000
▪ Vente matériel roulant	12.9	169 948	
▪ Étude, régularisation et poursuite judiciaire	12.10	33 990	
▪ Engagement du conseil - Résolution 2024-05-20915	12.11	9 711	
▪ Centre de conditionnement physique	12.12	15 307	
▪ Garantie financière - sablière	12.13	65 100	
	13	507 642	205 900
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	507 642	205 900

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17,1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19,1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	41 149
Organismes contrôlés et partenariats	22	22 905
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	2 650
Organismes contrôlés et partenariats	26	3 100
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	15 000
Autres		
▪	30,1	
	31	58 799
	32	36 005
	58 799	36 005

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(
Autres		
▪	43.1 (	)(
	44 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(
Autres		
▪	55.1 (	)(
	56 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	64 42 159	
Investissements à financer	65 ( )	( 421 114)
	66 42 159	(421 114)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 15 565 964	16 062 574
Propriétés destinées à la revente	68 3 297	3 297
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 15 569 261	16 065 871
Ajustements aux éléments d'actif	73 532	(592)
	74 15 569 793	16 065 279
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 ( 5 269 033)	( 5 439 041)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 ( 17 867)	( 26 159)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 943 120	1 141 642
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 ( 4 343 780)	( 4 323 558)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ( )	( )
	82 ( 4 343 780)	( 4 323 558)
	83 11 226 013	11 741 721

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	(	)(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(	)(
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	(	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(	)(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	(	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	( ) ( )	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

**Description des régimes et autres renseignements**

La Municipalité participe à un régime de retraite à cotisation déterminée. L'employeur cotise entre 6% et 6,75% de la rémunération de l'employé.

Pour les cadres, l'employeur cotise à 7% de la rémunération de l'employé.

	2024	2023
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités 105		
Régime de retraite par financement salarial 106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec 107		
Régime de retraite à prestations cibles 108		
Autres régimes 109	48 326	44 745
110	48 326	44 745

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	2024	2023
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite 112		
Régime de retraite simplifié 113		
REER 114		
Autres régimes 115		
116		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice 117		

**Description du régime**

	2024	2023
<b>Cotisations des élus au RREM</b> 118		
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 119		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 120		
121		

**Note**

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>TAXES</b>		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	2 512 039	2 531 316	2 366 696
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	13 943	14 093	13 559
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	2 525 982	2 545 409	2 380 255
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	12 053	12 053	11 490
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	235 322	235 586	217 282
Autres				
▪ Déneigement	16.1			13
▪ dévelop. Touris, économique	16.2	29 295	29 823	24 584
▪ Environnement, rec. rôle	16.3	91 710	91 745	69 475
Centres d'urgence 9-1-1	17	3 400	3 813	3 335
Service de la dette	18	61 377	61 189	64 331
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	433 157	434 209	390 510
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	433 157	434 209	390 510
	27	2 959 139	2 979 618	2 770 765

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	135 783	135 899	135 783
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	135 783	135 899	135 783
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	3 888	4 186	2 296
	45	3 888	4 186	2 296
	46	139 671	140 085	138 079

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	47		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	48		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	49		
Autres	50		
Sécurité civile	51	255 828	63 472
Autres	52		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	53	141 727	207 872
Enlèvement de la neige	54	31 101	31 102
Autres	55		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	56		
Transport adapté	57		
Transport scolaire	58		
Autres	59		
Transport aérien	60		
Transport par eau	61		
Autres	62		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63		
Réseau de distribution de l'eau potable	64		
Traitement des eaux usées	65		
Réseaux d'égout	66		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	67		170
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	68		
Tri et conditionnement	69		
Autres	70		
Autres	71		
Cours d'eau	72	12 166	
Protection de l'environnement	73		
Autres	74		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	75		
Autres	76		
Sécurité du revenu			
Autres	78		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage			
Rénovation urbaine	80		
Promotion et développement économique	81		
Autres	82		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives			
Bibliothèques	84	12 550	13 147
Autres	85		5 997
<b>Réseau d'électricité</b>			
86			
87	185 378	500 218	308 613

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	88		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	89		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	90		
Autres	91		
Sécurité civile	92		
Autres	93		34 773
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	94	103 878	766 144
Enlèvement de la neige	95		
Autres	96		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	97		
Transport adapté	98		
Transport scolaire	99		
Autres	100		
Transport aérien	101		
Transport par eau	102		
Autres	103		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104		
Réseau de distribution de l'eau potable	105		
Traitement des eaux usées	106		
Réseaux d'égout	107		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	108		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	109		
Tri et conditionnement	110		
Autres	111		
Autres	112		
Cours d'eau	113		
Protection de l'environnement	114		
Autres	115		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	116		
Autres	117		
Sécurité du revenu			
Autres	118		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage			
Rénovation urbaine	119		
Promotion et développement économique	120		
Autres	121		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	122	9 582	
Activités culturelles			
Bibliothèques	123		8 449
Autres	124		
<b>Réseau d'électricité</b>			
	125		
	126		
	127		
	128	113 460	809 366

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	79 000	93 899	79 007
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	26 933	26 933	8 257
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138	2 640	2 638	
	139	108 573	123 470	87 264
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	<b>140</b>	<b>293 951</b>	<b>737 148</b>	<b>1 205 243</b>

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143		154	191
	144		154	191
<b>Sécurité publique</b>				
Police	145			
<b>Sécurité incendie</b>				
Premiers répondants	146			
Autres	147	5 000	5 546	11 659
<b>Sécurité civile</b>				
Autres	149			
	150	5 000	5 546	11 659
<b>Transport</b>				
<b>Réseau routier</b>				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
<b>Transport collectif</b>				
Autres	155			
	156			
<b>Hygiène du milieu</b>				
<b>Eau et égout</b>				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	157			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
<b>Matières résiduelles</b>				
Déchets domestiques et assimilés	161	6 020	6 007	5 844
<b>Matières recyclables</b>				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
<b>Cours d'eau</b>				
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	6 020	6 007	5 844

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	170		
Autres	171		
Autres	172		
	173		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	179		
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		1 500
Autres	181		
	182		1 500
<b>Réseau d'électricité</b>	183		
	184	11 020	11 707
		11 707	19 194

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	4 150	4 540	4 889
	188	4 150	4 540	4 889
<b>Sécurité publique</b>				
Police	189		2 090	1 625
<b>Sécurité incendie</b>				
Premiers répondants	190			
Autres	191	200		424
<b>Sécurité civile</b>				
Autres	192			
	193			
	194	200	2 090	2 049
<b>Transport</b>				
<b>Réseau routier</b>				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
<b>Transport collectif</b>				
<b>Transport en commun</b>				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203			
<b>Hygiène du milieu</b>				
<b>Eau et égout</b>				
<b>Approvisionnement et traitement de l'eau potable</b>				
Réseau de distribution de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205	50	50	247
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
<b>Matières résiduelles</b>				
Déchets domestiques et assimilés	208	500	1 575	1 468
Matières recyclables	209			
Autres	210	5 000	7 027	7 651
Cours d'eau	211	11 900	11 335	11 005
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214	17 450	19 987	20 371

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222	229		413
Autres	223			
	224	229		413
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	225	22 030	19 660	21 935
Activités culturelles				
Bibliothèques	226			
Autres	227			
	228	22 030	19 660	21 935
<b>Réseau d'électricité</b>	229			
	230	44 059	46 277	49 657
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	231	55 079	57 984	68 851

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	232	15 000	15 794	15 363
Droits de mutation immobilière	233	100 000	193 297	157 589
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	115 000	209 091	172 952
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	237	3 000	196	3 475
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	238			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	239	16 280	21 016	17 469
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	18 760	20 004	71 020
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	9 195	8 926	28 568
	250	27 955	28 930	99 588
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	251			

**ANALYSE DES CHARGES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>Non audité</b>	<b>Budget 2024</b>		<b>Réalisations 2024</b>		<b>Réalisations 2023</b>
	<b>Sans ventilation de l'amortissement</b>	<b>Sans ventilation de l'amortissement</b>	<b>Ventilation de l'amortissement</b>	<b>Total</b>	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Conseil	109 040	105 761		105 761	103 834
Greffé et application de la loi	2 394	1 894		1 894	1 462
Gestion financière et administrative	451 664	476 201	16 030	492 231	483 316
Évaluation	50 155	44 566		44 566	48 653
Gestion du personnel	10 515	14 359		14 359	31 939
Autres					
▪ Quote-part MRC	25 891	25 891		25 891	27 602
▪ Autres	45 953	51 849		51 849	57 816
	695 612	720 521	16 030	736 551	754 622
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Police	258 478	263 071		263 071	254 753
Sécurité incendie					
Premiers répondants					
Autres	161 974	184 056	39 737	223 793	218 913
Sécurité civile	6 045	310 592	7 889	318 481	14 820
Autres	1 250	11		11	
	427 747	757 730	47 626	805 356	488 486
<b>TRANSPORT</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	546 039	509 529	478 424	987 953	854 535
Enlèvement de la neige	402 579	379 302	86 333	465 635	500 607
Éclairage des rues	3 200	4 331		4 331	3 424
Circulation et stationnement	3 500	5 520		5 520	3 125
Transport collectif					
Transport en commun	3 502	3 502		3 502	2 730
Transport aérien					
Transport par eau					
Autres	280	180	1 911	2 091	2 159
	959 100	902 364	566 668	1 469 032	1 366 580

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	34 939	31 014	4 526	36 753
Réseau de distribution de l'eau potable	24	18 894	15 586	6 394	22 574
Traitement des eaux usées	25				
Réseaux d'égout	26				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27	145 690	135 761	9 258	108 389
Élimination	28	37 000	33 848		34 188
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29	113 049	86 921	5 997	92 918
Tri et conditionnement	30	20 260	36 034		36 034
Matières organiques					
Collecte et transport	31				
Traitement	32				
Matériaux secs	33	47 224	51 769		49 195
Autres	34				
Plan de gestion	35				
Autres	36				
Cours d'eau	37	8 500	3 237		3 376
Protection de l'environnement	38	91 926	110 890		82 587
Autres	39	3 300	10 660		2 768
	40	520 782	515 720	26 175	510 277
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>					
Habitation					
Logement social	41				
Autres	42				
Sécurité du revenu	43				
Autres	44				
	45				

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	46	129 784	147 809	13 600	161 409
Rénovation urbaine					138 120
Biens patrimoniaux	47				
Autres biens	48	4 228	10 675	2 149	12 824
Promotion et développement économique					9 140
Industries et commerces	49				
Tourisme	50	43 777	34 133		34 133
Autres	51				27 821
Autres	52	32 072	32 350		40 621
	53	209 861	224 967	15 749	240 716
					215 702
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
Activités récréatives					
Centres communautaires	54	46 981	44 335	772	45 107
Patinoires intérieures et extérieures	55	2 263	1 407	4 058	5 465
Piscines, plages et ports de plaisance	56	3 800	3 349	4 058	7 407
Parcs et terrains de jeux	57	12 128	8 481	4 058	12 539
Parcs régionaux	58				11 469
Expositions et foires	59				
Autres	60	38 795	38 115		38 115
	61	103 967	95 687	12 946	108 633
					31 780
					101 586
Activités culturelles					
Centres communautaires	62				
Bibliothèques	63	47 552	41 005	15 161	56 166
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	64	26 727	25 162		25 162
Autres ressources du patrimoine	65				29 672
Autres	66	7 050	2 677		2 677
	67	81 329	68 844	15 161	84 005
	68	185 296	164 531	28 107	192 638
					2 035
					89 270
					190 856

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
	<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>					
	<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>					
	Dettes à long terme					
	Intérêts	70	234 668	236 847	236 847	200 633
	Autres frais	71	8 293	8 293	8 293	12 986
	Autres frais de financement					
	Avantages sociaux futurs	72				
	Autres	73	3 550	2 644	2 644	9 748
		74	246 511	247 784	247 784	223 367
	<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>					
		75				
	<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>					
		76		700 355 (	700 355)	

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2024**

# Table des matières

## Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

## Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	121 164	732 429
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11	36 429	96 279
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17		
Ameublement et équipement de bureau	18	990	1 230
Machinerie, outillage et équipement divers	19	20 712	676 618
Terrains	20		
Autres	21	24 450	
	22	203 745	1 506 556

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

*Non audité*

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Autres infrastructures	5	157 593	828 708
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	46 152	677 848
	12	203 745	1 506 556

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	620 901	409 000	51 070	978 831
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	3 702 657		337 708	3 364 949
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	4 323 558	409 000	388 778	4 343 780
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	1 134 517		197 931	936 586
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	1 134 517		197 931	936 586
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	7 125		591	6 534
	15	1 141 642		198 522	943 120
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	1 141 642		198 522	943 120
	19	5 465 200	409 000	587 300	5 286 900
Dette en cours de refinancement	20 (			)	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	5 465 200	409 000	587 300	5 286 900

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	5 286 900
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	936 586
Autres montants	9	6 534
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	4 343 780
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	4 343 780
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	156 311
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	4 500 091
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	4 500 091
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité**

		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	1	1 894	1 894	1 462
Évaluation	2	2 313	2 313	1 939
Autres	3	27 103	27 102	28 660
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5	31 632	31 632	24 483
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	3 502	3 502	2 730
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	20 001	20 001	9 728
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	31 024	31 024	21 621
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21	30 372	30 373	28 313
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	700	700	700
Activités culturelles	23	2 550	2 550	2 034
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	151 091	151 091	121 670

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024***Non audité*

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Rémunération</b>	1	16 174	1 076
<b>Charges sociales</b>	2	3 813	107
<b>Biens et services</b>	3	183 758	1 505 373
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	203 745	1 506 556

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>Non audité</b>	<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>Total <sup>1</sup></b>
<b>Administration municipale</b>						
1 Cadres et contremaîtres	3,00	40,00	5 797,75	222 984	50 810	273 794
2 Professionnels						
3 Cois blancs	7,00	37,50	10 290,13	300 119	75 720	375 839
4 Cois bleus	16,00	40,00	19 353,98	594 557	129 403	723 960
5 Policiers						
6 Pompiers	18,00	40,00	2 479,25	65 736	7 774	73 510
7 Conducteurs et opérateurs (transport en commun)						
8	44,00		37 921,11	1 183 396	263 707	1 447 103
9	7,00			84 910	3 425	88 335
10	51,00			1 268 306	267 132	1 535 438

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
1					
Transport en commun					
Eau et égout					
2					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable					
3					
Réseau de distribution de l'eau potable					
4					
Traitement des eaux usées					
5					
Réseaux d'égout					
6	623 688	55 716	57 744		737 148
Autres					
7	623 688	55 716	57 744		737 148

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité**

		2024	2023
<b>Administration générale</b>			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	12 309	9 413
	4	12 309	9 413
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	9 668	9 650
Sécurité civile	8	1 160	1 429
Autres	9		
	10	10 828	11 079
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	214 971	194 482
Enlèvement de la neige	12	9 035	7 459
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	224 006	201 941
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	320	453
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21	107	191
Matières recyclables	22	107	182
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	534	826
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	107	108
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	107	108
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	38		
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41		
<b>Réseau d'électricité</b>			
	42		
	43	247 784	223 367

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
MICHEL LONGTIN	1.1 Maire suppléant	6 809	3 405		
MARIE-CÉLINE HÉBERT	1.2 Conseiller	6 345	3 173		
RAYMOND BISSON	1.3 Conseiller	6 299	3 149		
NOËL PICARD	1.4 Conseiller	6 299	3 149		
DAVID PHARAND	1.5 Maire	18 896	9 448	6 071	3 036
GILLES PAYER	1.6 Conseiller	6 299	3 149		
DENISE CORNEAU-BAZINET	1.7 Conseiller	6 299	3 149		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité****OUI          NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 \_\_\_\_\_ 140 000 \$

**Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 3 \_\_\_\_\_ 2 119 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés  
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

**Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement**

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 \_\_\_\_\_ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 \_\_\_\_\_ \$

- b) autres formes d'aide

62 \_\_\_\_\_ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 \_\_\_\_\_ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68  \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 \_\_\_\_\_ 124 394 \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 \_\_\_\_\_ 125 006 \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été
    - Systèmes de sécurité 71 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \_\_\_\_\_ 53 376 \$
    - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \_\_\_\_\_ 3 431 \$
    - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \_\_\_\_\_ 17 538 \$
    - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \_\_\_\_\_ 2 288 \$
    - Systèmes de drainage 76 \_\_\_\_\_ 14 488 \$
    - Abords de routes 77 \_\_\_\_\_ 16 775 \$
    - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 \_\_\_\_\_ 107 896 \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 \_\_\_\_\_ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 \_\_\_\_\_ 232 902 \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
- s/o
- Relatives à l'entretien d'été :
- s/o
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 82 2025-04-41202

b) Date d'adoption de la résolution 83 2025-04-07

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 85 20191119389

b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-11-05

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 \_\_\_\_\_

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 \_\_\_\_\_

*Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année*

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 \_\_\_\_\_

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 \_\_\_\_\_

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 \_\_\_\_\_

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 \_\_\_\_\_

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 \_\_\_\_\_

*Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 83

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 52

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Règlement*

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

X

**La question 16 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

**Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 

**La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 

**Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-04-07

Nom du signataire : LIETTE QUENNEVILLE

Fonction du signataire : DIRECTRICE GÉNÉRALE

Date de transmission au Ministère : 2025-07-08

Date et heure de la dernière modification : 2025-07-08 13:07